



DES DISCOURS PRÉFABRIQUÉS SUR L'ÉCOLE ET DE LA RÉALITÉ DU MONDE....

150 000 jeunes sortent chaque année du système éducatif sans diplôme.

20 % des élèves de 15 ans sont en grande difficulté.

Ces constats viennent en appui de l'idée fort répandue d'une prétendue faillite du système scolaire - et en particulier de l'école - dans les multiples « débats » ou reportages produits par les médias hexagonaux ces derniers mois.

L'école ne permettrait pas de réduire les inégalités, plus grave, elle les produirait. Très rares sont les intervenants qui, dans leur analyse, n'oublient pas de ré-enchâsser l'école dans le système socio-économique.

Deux éléments de réflexion.

Nicole Geneix, ex-secrétaire du SNUipp-FSU et Philippe Frémeaux, ex-rédacteur en chef d'Alternatives économiques, dans Et si on aimait enfin l'école ! (éd. Les Petits matins, Paris, 2012, p. 84, en vente sur le site d'Alternatives économiques) notent :

« [...] des chercheurs de l'INSEE ont travaillé sur les déterminants de la réussite scolaire au cours préparatoire (CP) pour tenter d'expliquer pourquoi certains enfants apprennent à lire comme des petites fusées pendant que d'autres n'ont toujours pas décollé à la fin de l'année. Ils ont donc isolé les différentes variables, et le critère qui s'est avéré le plus discriminant est... le niveau de connaissances à l'entrée au CP »

Dans Le monde diplomatique de janvier 2012, John Marsh pose la question « L'éducation suffira-t-elle ? » et avance la réponse suivante :

« Ces dernières années, un nombre considérable d'études ont démontré qu'avant même d'user les tapis de jeu des

crèches les enfants issus de foyers pauvres accusent déjà un retard par rapport à ceux nés dans des familles opulentes. Quand elle est efficace, l'école parvient à empêcher que le fossé ne s'élargisse ; mais elle ne le réduit pas. « Depuis une dizaine d'années, les chercheurs sont parvenus à un consensus qui n'a pas été remis en cause. Au mieux, l'éducation compte pour 15 % dans les résultats des élèves ; leur environnement socio-économique, pour environ 60 % », confirmait récemment la journaliste américaine Dana Goldstein, spécialiste des questions éducatives. Autrement dit : l'école ne peut pas tout. Elle permet, au mieux, d'atténuer les différences avec lesquelles les enfants débudent leur cursus. »

Et elle poursuivait ainsi :

« Identifier l'éducation comme le meilleur moyen de résorber les inégalités revient donc à limiter ses efforts à la partie la moins significative de ce qui détermine la réussite. Au contraire, rechercher l'efficacité dans la lutte contre les effets de la pauvreté sur l'école devrait conduire à ne pas se cantonner aux seuls facteurs liés à la salle de classe et à aller aux racines du problème : la question socio-économique, qui détermine plus largement le parcours des écoliers. »



Ces deux analyses ne doivent pas dédouaner l'école de toute évolution - et le SNUipp-FSU y invite depuis sa création - mais elles ont le grand mérite de re-poser le problème dans une dimension socio-économique sur la base de résultats empiriques.

Contrairement au préchi-précha managérial qui produit toujours la même analyse normative, pré-mâchée en école de management, qui, sans base empirique, tente d'imposer le modèle entrepreneurial (mesure de la performance de l'école, en produisant des évaluations en français et en mathématiques dont les résultats sont sensés être les indicateurs de cette performance).

Suite page 2

« Toute chose étant égale par ailleurs », est la formule des économistes pour isoler, théoriquement, une variable. Mais l'école n'est pas hors du monde et les réussites du système scolaire ne se jouent pas totalement dans la relation pédagogique de l'élève au maître au sein d'une équipe « finement » managée.

Dans nos sociétés de marché, où le travail salarié reste l'élément d'intégration privilégié des citoyens en son sein, les structures et la conjoncture socio-économiques restent déterminantes.

C'est pourquoi, le SNUipp-FSU des Ardennes s'oppose à la ratification du nouveau traité européen. Le TSCG (Traité sur la stabilité, la coordination et la gouvernance) ne ferait qu'institutionnaliser la crise sans donner à l'Etat souverain les capacités d'en sortir.

Ce serait s'engager vers une cure d'austérité et le démantèlement des modèles sociaux, des services publics et des protections sociales qui existent dans les Etats européens. Il pèsera négativement sur les programmations

budgétaires pluriannuelles. A l'opposé, l'Europe a besoin d'une nouvelle politique monétaire, économique et sociale créatrice d'emplois de qualité dans le cadre d'un éco-développement et favorisant le pouvoir d'achat. Une Europe fondée sur les solidarités et la justice sociale.

L'alternative au TSCG repose notamment sur la redistribution des richesses, une réforme fiscale d'ampleur, le contrôle de la finance et le combat de la spéculation. C'est la seule voie permettant de maîtriser la dette tout en répondant aux besoins sociaux et environnementaux.

Le SNUipp-FSU entend alerter sur les conséquences de ce traité notamment sur les services publics, l'emploi public et les salaires et porter d'autres alternatives. Il participera également à la campagne initiée par le Collectif pour l'audit citoyen de la dette. Il appelle les enseignants à se joindre aux manifestations du 30 septembre (voir page 6).

Jérôme Clad

Secrétaire départemental

RÉUNIONS D'INFORMATION SYNDICALE

Refondation de l'école & Rythmes scolaires

Mercredi 3 octobre 2012
de 8h45 à 11h45
et Mercredi 10 octobre 2012
de 8h45 à 11h45
au SNUipp-FSU des Ardennes
48, rue Victor Hugo
quantien de Mohon à Charleville-Mézières

Deux RIS par année scolaire peuvent être déduites du temps des animations pédagogiques, ou de la journée de solidarité nationale, ou des 24 heures de concertation.

Pour y participer, informez (ce n'est pas une demande d'autorisation d'absence) votre IEN à l'avance par simple lettre (le parchemin n'est pas obligatoire !) et déduisez ce temps de votre horaire hors présence des élèves.

MODÈLE DE LETTRE À L'IEN.

Nom, Prénom
École

à Mr le Directeur académique des Services de l'Éducation Nationale
s/c de M (Mme) l'Inspecteur (trice) de l'Éducation Nationale de

Date, lieu

En application des dispositions du Décret 82-447 du 28 mai 82 relatif à l'exercice du droit syndical, j'ai l'honneur de vous informer que je participerai à la réunion d'information syndicale organisée par le SNUipp le ... octobre 2012.

Je vous saurai gré d'inclure ces trois heures dans mon contingent horaire de réunions (108 heures) et vous prie d'agréer mes salutations respectueuses.

REFONDATION DE L'ÉCOLE : PAS SANS VOUS !

Solennellement lancée le 4 juillet par le premier ministre et le ministre de l'éducation nationale, la concertation pour la refondation de l'école doit alimenter la future loi d'orientation pour l'école annoncée pour fin 2013. Quatre grandes thématiques structurent la réflexion pour une refondation de l'école : la réussite scolaire pour tous, un système éducatif juste et efficace, les élèves au cœur de la refondation, et des personnels formés et reconnus.

Jusqu'à la fin du mois de septembre, de nombreuses réunions, au delà des constats sur l'école, envisagent les évolutions possibles du système éducatif.

Comment traduire concrètement « la priorité donnée à l'école primaire » ? Quels pourraient être les nouveaux rythmes scolaires ? Comment seront formés, évalués les personnels ? Comment rendre l'école plus juste sur tous les territoires ? Comment imaginer une nouvelle dynamique d'éducation prioritaire ?

Les propositions qui sortiront de ces travaux devront guider l'écriture de la nouvelle loi, puis être déclinées dans ses décrets d'application. Pour le SNUipp-FSU, la loi d'orientation devra marquer la rupture avec les politiques précédentes, s'engager résolument pour la réussite de tous les élèves, restaurer la confiance des enseignants. Pour le syndicat, aucune décision ne devra être prise sans que les enseignantes et les enseignants n'y soient associés.

Attachés à leur métier et à la réussite de leurs élèves, ce sont eux qui « font tourner la machine », ce sont eux qui mettront les réformes en œuvre.

Le SNUipp-FSU a demandé au ministère une journée banalisée pour mettre en débat les décisions qui pourraient modifier la vie personnelle et professionnelle des enseignants. En attendant, le syndicat lance sa propre consultation en vous invitant aux réunions d'information syndicale et en vous proposant un questionnaire sur les principaux axes à débattre. Disponible dès le début septembre, à demander à votre section départementale pour donner votre avis !

Tout changement doit être synonyme d'amélioration pour les élèves comme pour les enseignants

CHANGER DE RYTHMES : POUR ÉLÈVES ET ENSEIGNANTS

Vincent Peillon a annoncé, dès le mois de juin, une réforme des rythmes scolaires, avec, en ligne de mire, le passage de la semaine à 5 jours. Après avoir dénoncé, comme l'ensemble des acteurs de l'école, le passage en force de Xavier Darcos pour la mise en place de la semaine à 4 jours avec des journées trop lourdes pour les élèves les plus fragiles, le SNUipp-FSU a émis publiquement des exigences début juillet à travers un courrier au ministre : tout changement doit être synonyme d'amélioration pour les élèves comme pour les enseignants.

Dans ce dossier complexe, le SNUipp-FSU a toujours avancé sans tabou. Rappelant que la question de la réussite des élèves ne se réduit pas à des questions d'horaires et de calendrier, il demande que soient mis en discussion les éléments d'un "mieux travailler, travailler autrement". Conditions de travail, effectifs, "plus de maîtres que de classes", temps de classe pour les élèves et services des enseignants, organisation du temps périscolaire, rémunérations... devront être abordés dans le cadre de négociations avec les syndicats représentatifs.

Un sondage Harris-SNUipp-FSU, paru fin août, illustre les ambiguïtés inhérentes à la réflexion sur les rythmes : la réponse des parents d'élèves en âge primaire sur la réduction de journée scolaire par exemple, montre leurs

interrogations sur la prise en charge des élèves après la classe. Si les communes devaient prendre en charge les enfants, comment garantir un temps éducatif de qualité sur l'ensemble du territoire ?

Le ministre a évoqué la nécessité de péréquations. Banco !



Reste cependant à en définir la forme... Effectifs, bien-être, équipements, formation des enseignants sont quelques uns des dossiers connexes et incontournables que le SNUipp-FSU continuera de porter. Les enseignants seront les acteurs d'une transformation de l'école : le SNUipp-FSU a donc aussi demandé qu'ils soient consultés sur toute modification qui aurait des conséquences sur leur vie professionnelle et personnelle.

ÉCOLE MATERNELLE : BESOIN DE NOUVELLES PERSPECTIVES !

L' école maternelle, longtemps considérée comme fleuron du système éducatif français, est aujourd'hui mise sur la sellette. Après les attaques dont elle a fait l'objet (allant des discours dévalorisant sur les couches aux coupes budgétaires excluant les enfants de moins de trois ans, réduisant la formation à sa spécificité et augmentant les effectifs par classe), elle a besoin de retrouver une autre logique.

Si on veut redonner des couleurs à l'école maternelle, il faut lui donner les moyens d'amener tous les enfants à entrer dans les apprentissages : observer, manipuler, imiter, jouer, imaginer des solutions pour résoudre des problèmes, mettre des mots sur les activités... autant de conditions pour que cette école joue pleinement son rôle de première marche de la réussite.

Pour cela, il faut aménager, équiper les classes pour investir des activités riches et adapter les rythmes. Mieux former les enseignants, les IEN, faire des formations communes avec les ATSEM, permettre aux parents de trouver toute leur place.

Prémices d'un service public de la petite enfance, l'accueil des deux-trois ans doit trouver des solutions qui concilieraient intérêt de l'enfant, besoins des familles, capacités de l'État et des collectivités locales.

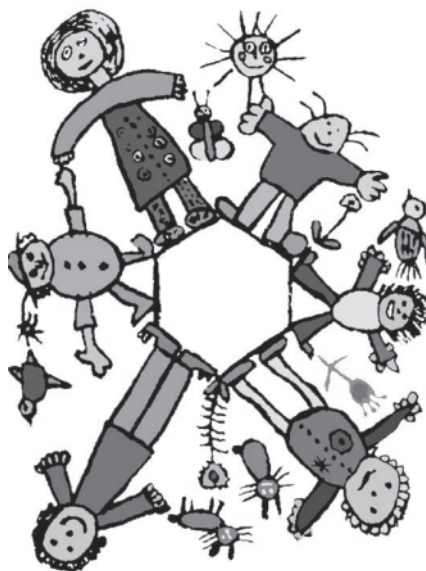
L'accueil des deux ans est une demande récurrente et légitime des parents mais donne lieu trop souvent à des pressions "amicales" sur l'école même quand les conditions d'un accueil satisfaisant ne sont pas réunies.

Toutes ces pistes se trouvent dans le rapport de l'inspection générale publié au mois de mai. Ce rapport décrivait aussi un envahissement de l'écrit et du travail sur fiches, l'imposition d'outils d'évaluations transformés en contraintes administratives, travaux très formels, équipements appauvris qui ne vont pas dans le bon sens.

Mais comment ne pas faire le lien avec les effectifs surchargés ? 6 classes de maternelle sur 10 comptent plus de 25 élèves, et 10 % d'entre elles dépassent les 30. Dès lors, comment répondre correctement aux besoins de chacun, comment être attentif à chaque réussite, travailler le langage, pratiquer des activités de manipulations ?

L'école maternelle est essentielle pour donner des bases solides. La singularité de cette école gratuite est positivement partagée.

A l'encontre de la politique menée ces dernières années, l'école maternelle doit retrouver sa place. Elle a besoin de perspectives nouvelles et d'un nouveau souffle.



2012 : UNE RENTRÉE DES CLASSES À DEUX VISAGES !

Malgré les 1000 postes supplémentaires votés par le Parlement cet été dans le cadre d'un collectif budgétaire, la rentrée des classes 2012 continuera de porter l'héritage de plusieurs années de tour de vis !

Dans notre département, quatre postes sauvés...

Certes, l'affectation de 1 000 enseignants supplémentaires règlera quelques situations parmi les plus tendues.

Il n'empêche que le solde des suppressions de postes reste largement négatif, puisque 4 700 manqueront encore à l'appel par rapport à la rentrée précédente, malgré quelques 2 500 élèves de plus. Au plan national, 892 postes ont déjà été répartis, les DASEN gardant quelques marges de manœuvre pour la rentrée : 557 permettent des ouvertures de classes (207 en maternelle, 350 en élémentaire), 104

sont affectés aux RASED (essentiellement des maîtres E), 152 aux remplacements, 79 pour d'autres mesures. Dans notre département, quatre postes supplémentaires ont permis trois ouvertures et évité une fermeture.

Pour autant, cette rentrée est aussi porteuse d'espoir : dans le cadre de la concertation engagée pour la refondation de l'école, la priorité à l'école primaire est annoncée.

ou 39 reprises tout de même ?

Le sondage Harris-SNUipp-FSU d'août 2012 confirme un large soutien de l'opinion : 92 % des Français y sont favorables. Mais il s'agit désormais de traduire cet engagement en actes concrets pour faire avancer l'école.

Le SNUipp-FSU vous invite à donner votre avis : en participant aux réunions d'information syndicale, en remplissant le questionnaire que vous proposeront les militants départementaux, en débattant de propositions... Changer la donne : nous y sommes déterminés !

RECONNAÎTRE LA VALEUR PROFESSIONNELLE, VITE !

Carrière, pouvoir d'achat, mobilité, frais professionnels, changeons la donne !

Alors qu'en 1995 les salaires des enseignants étaient déjà particulièrement bas en France par rapport à la plupart des pays de l'OCDE, ils sont quasiment les seuls à avoir connu depuis une baisse constante. Le maintien du gel de la valeur du point d'indice va encore aggraver cette situation. Et ce ne sont pas les primes au mérite (évaluations ou ECLAIR) qui vont palier cette perte du pouvoir d'achat. En revanche, elles risquent d'accentuer les divisions et de fragiliser le travail en équipe. L'introduction du jour de carence va encore amputer les salaires des enseignants.

A cela s'ajoute une augmentation des frais professionnels voire de véritables difficultés liées à la baisse importante de la mobilité. Il faut que cette pluie de « coûts » cesse.

A notre demande, le décret réformant l'évaluation des enseignants a été abrogé. Il faut maintenant une accélération des déroulements de carrière. Reconnaître la valeur professionnelle des enseignants passe par une revalorisation salariale pour tous avec l'intégration des primes et indemnités dans le traitement indiciaire. Des réponses doivent aussi être apportées aux demandes de mutation inter et intra départementales. Enfin, l'exercice du métier nécessite un

investissement individuel croissant. Que diriez-vous de la création d'une indemnité d'équipement professionnel pour tous les enseignants ? C'est une proposition du SNUipp-FSU, parlons-en !



PENDANT CE TEMPS LÀ, AUX FRONTIÈRES...

Malgré notre demande, l'Administration n'a pas présenté de synthèse des mesures de carte scolaire pour la rentrée 2012. La balance des implantations et retraits établie sur la base des travaux du CTSD du 12 juin laissait apparaître, hors mesures conditionnelles, un excédent de reprises de plusieurs postes.

Les nouveaux textes régissant les instances et leurs attributions sont assez clairs en la matière : les comités techniques doivent se prononcer sur les mesures de carte scolaire.

Pourtant la Direction académique des services de l'Education nationale n'a pas convoqué de CTSD "de rentrée" - il a été répondu au



Secrétaire de la FSU qu'aucun comité n'était prévu - et aucune information concernant les derniers ajustements n'a été transmise à notre organisation syndicale.

Adjoints, directeurs, remplaçants, maîtres spécialisés, nous vous remercions de bien vouloir nous communiquer les éventuels retraits ou implantations d'emploi qui seraient intervenus dans vos écoles au début de l'été et/ou à la rentrée.

QUESTIONNAIRE SNUIPP/HARRIS-INTERACTIVE

Depuis cet été des concertations pour refonder l'école ont été engagées. Vous qui en serez au quotidien les premiers acteurs, qu'en pensez-vous ?

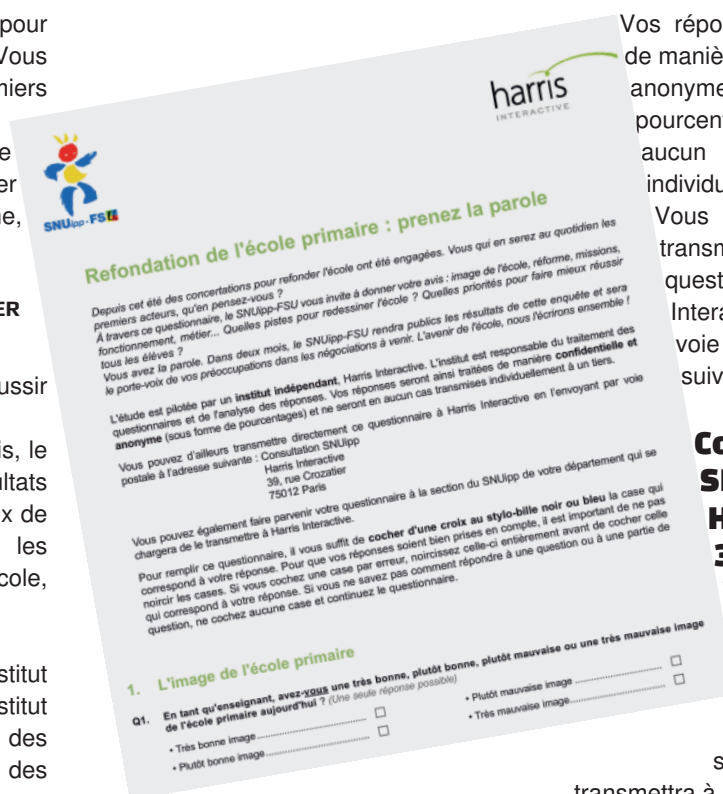
À travers ce questionnaire, le SNUipp-FSU vous invite à donner votre avis : image de l'école, réforme, missions, fonctionnement, métier...

QUELLES PISTES POUR REDESSINER L'ÉCOLE ?

Quelles priorités pour faire mieux réussir tous les élèves ?

Vous avez la parole. Dans deux mois, le SNUipp-FSU rendra publics les résultats de cette enquête et sera le porte-voix de vos préoccupations dans les négociations à venir. L'avenir de l'école, nous l'écrivons ensemble !

L'étude est pilotée par un institut indépendant, Harris Interactive. L'institut est responsable du traitement des questionnaires et de l'analyse des réponses.



harris
INTERACTIVE

Refondation de l'école primaire : prenez la parole

Depuis cet été des concertations pour refonder l'école ont été engagées. Vous qui en serez au quotidien les premiers acteurs, qu'en pensez-vous ? À travers ce questionnaire, le SNUipp-FSU vous invite à donner votre avis : image de l'école, réforme, missions, fonctionnement, métier... Quelles pistes pour redessiner l'école ? Quelles priorités pour faire mieux réussir tous les élèves ? Dans deux mois, le SNUipp-FSU rendra publics les résultats de cette enquête et sera le porte-voix de vos préoccupations dans les négociations à venir. L'avenir de l'école, nous l'écrivons ensemble !

L'étude est pilotée par un institut indépendant, Harris Interactive. L'institut est responsable du traitement des questionnaires et de l'analyse des réponses. Vos réponses seront ainsi traitées de manière confidentielle et anonyme (sous forme de pourcentages) et ne seront en aucun cas transmises individuellement à un tiers.

Vous pouvez d'ailleurs transmettre directement ce questionnaire à Harris Interactive en l'envoyant par voie postale à l'adresse suivante : Consultation SNUipp Harris Interactive 39, rue Crozatier 75012 Paris

Vous pouvez également faire parvenir votre questionnaire à la section du SNUipp de votre département qui se chargera de le transmettre à Harris Interactive.

Pour remplir ce questionnaire, il vous suffit de cocher d'une croix au stylo-bille noir ou bleu la case qui correspond à votre réponse. Pour que vos réponses soient bien prises en compte, il est important de ne pas noircir les cases. Si vous cochez une case par erreur, noircissez celle-ci entièrement avant de cocher celle qui correspond à votre réponse. Si vous ne savez pas comment répondre à une question ou à une partie de question, ne cochez aucune case et continuez le questionnaire.

1. L'image de l'école primaire

Q1. En tant qu'enseignant, avez-vous une très bonne, plutôt bonne, plutôt mauvaise ou une très mauvaise image de l'école primaire aujourd'hui ? (Une seule réponse possible)

• Très bonne image ☐	• Plutôt mauvaise image ☐
• Plutôt bonne image ☐	• Très mauvaise image ☐

Vos réponses seront ainsi traitées de manière confidentielle et anonyme (sous forme de pourcentages) et ne seront en aucun cas transmises individuellement à un tiers.

Vous pouvez d'ailleurs transmettre directement ce questionnaire à Harris Interactive en l'envoyant par voie postale à l'adresse suivante :

**Consultation
SNUipp
Harris Interactive
39, rue Crozatier
75012 Paris**

Vous pouvez également faire parvenir votre questionnaire à la section du SNUipp qui transmettra à Harris Interactive.

Traité sur la stabilité, la coordination et la gouvernance : le SNUipp 08 appelle à dire NON ! Manif le 30 septembre

Le SNUipp 08 fait partie depuis l'an dernier du collectif départemental Collectif pour l'Audit citoyen de la dette.

POURQUOI LA DETTE ?

La dette publique a été contractée par l'Etat pour sauver les banques et le système financier du krach de 2008, qu'elles avaient elles-mêmes provoqué en accumulant des créances douteuses et en alimentant pendant des années un casino financier mondial parasitaire. Depuis, aucune mesure sérieuse pour assainir le système financier n'a été prise. À l'inverse, le pouvoir s'est engagé dans une politique d'austérité dont les services publics ont été (entre autres) les victimes.

UN TRAITÉ ABSURDE

Nicolas Sarkozy et Angela Merkel ont début 2012 élaboré un nouveau mécanisme destiné à perpétuer cette austérité, seul moyen, à leurs yeux, de rembourser aux banques la dette qu'elles ont provoquée ce qui est, paraît-il, parfaitement logique. Ce mécanisme a pris la forme d'un traité intitulé Pacte budgétaire dont le

but est de ramener les déficits publics à 0, le plus rapidement possible.

Les économistes les plus sérieux (ceux qui avaient vu venir la crise de 2008) sont unanimes : l'effet immédiat va être d'étouffer

l'activité économique et de creuser la dette. Rappelez-moi le but supposé de ce traité ?

ENGAGEMENTS OUBLIÉS

François Hollande pendant la campagne présidentielle s'était engagé à renégocier ce traité Merkozy mais a renoncé aussitôt après son élection. Il semble s'engager vers une ratification express, en évitant tout débat public. On peut donc s'attendre de nouveau et rapidement à de nouvelles coupes budgétaires car la seule solution à la récession serait, au contraire du traité, de maintenir les dépenses publiques et de s'attaquer à la finance. Hélas,

c'est le contraire qui se met en place. C'est pourquoi un large mouvement rassemblant associations, syndicats, partis politiques se met en place pour le non à la ratification du traité.



Le SNUIPP 08 appelle les enseignants à se joindre à ce mouvement et à participer le 30 septembre à une grande manifestation nationale à Paris contre le pacte budgétaire qui doit, pour le moins, être soumis à l'approbation populaire !

Signez la pétition unitaire
http://www.avaaz.org/fr/petition/NON_a_lausterite_perpetuelle_en_Europe
3/

**INSCRIPTIONS AU : 03 24 56 40 43
OU PAR MAIL :
AUDITDETTE08@GMAIL.COM**



PERMANENCES

Chaque jour de 14h à 17h30

TÉLÉPHONE-FAX

03 24 37 65 74

SITE WEB

<http://o8.snuipp.fr/>

COURRIEL

snuo8@snuipp.fr

SNUipp-FSU 08 **48, Rue Victor HUGO**

08000 Charleville-Mézières (Quartier de Mohon)

Vous pouvez vous adresser chaque jour à la section pour solliciter un conseil, un renseignement.

Nous nous efforçons d'être toujours présents et lorsque c'est impossible (commissions paritaires, convocations diverses) nous mettons des outils (site web, mail, fax) à votre disposition.

LES MILITANT(E)S DÉCHARGÉ(E)S DU SNU08

Jérôme Clad,
secrétaire départemental

Xavier Dumont,
Ben Ali Foughali,
Sophie Czaman

Ils s'occupent des divers dossiers, répondent au téléphone, aux mails, font le lien avec le national, la FSU, rédigent les bulletins, les impriment, tiennent des permanences à l'IUFM, accueillent, rencontrent et accompagnent les collègues dans leurs démarches personnelles, préparent les diverses actions, etc...

LES DÉLÉGUÉ(E)S DU PERSONNEL DU SNU08 :

Jérôme Clad,
Vincent Mahut,
Magali Fluzin
(TITULAIRES)

Ben-Ali Foughali, Caroline
Stome, Nicolas Rallet
(SUPPLÉANTS)

Ils sont là :

- pour informer,
- défendre tous les collègues (syndiqués ou non) dans le respect des règles communes,
- pour soutenir les écoles en menace de fermeture ou en demande d'ouverture,
- pour faire entendre la voix des personnels.

INFOS PRATIQUES EN BREF....

Rendez-vous sur notre site :

Rubrique : info pratiques/ conseils de rentrée - <http://08.snuipp.fr/spip.php?article415>

SNU-IPP 08. BULLETIN D'ADHÉSION 2012-2013

Nom :	
Nom de jeune fille :	
Prénom :	Tél :
Date de naissance :	Sexe : ☐ M ☐ F
Adresse personnelle :	
Adresse électronique :	
Établissement scolaire :	
Catégorie professionnelle :	
choisissez : <i>Instit, P.E., Hors classe, Spécialisé, PEGC Classe except., Ass.d'éduc, Retraité, autre....</i>	
Emploi :	
choisissez : <i>Adjoint maternelle, Adjoint élémentaire, I.M.F, Directeur x classes, A.S.H, Autre....</i>	
Échelon au 1/09/2012:	
Travaillez-vous à temps partiel ? ☐ oui ☐ non	
Nomination à titre ☐ définitif ☐ provisoire	
Montant de la cotisation :	
Caisse de solidarité (libre) :	
Montant total à verser :	
☐ chèque	☐ Prélèvements automatiques Pour les anciens adhérents ayant changé de références bancaires, et pour les nouveaux adhérents : nous adresser un R.I.B
Cochez les mois où vous désirez un prélèvement	
S ☐	O ☐
N ☐	D ☐
J ☐	F ☐
M ☐	A ☐
M ☐	J ☐
J ☐	A ☐

Je me syndique au SNUipp afin de contribuer à la défense des intérêts matériels et moraux des personnels actifs et retraités, au développement du service public d'Education, au maintien de l'unité de la profession dans un syndicat indépendant, unitaire pluraliste et démocratique, dans une fédération renouvelée.

Le SNUipp pourra utiliser les renseignements ci-contre pour m'adresser ses publications.

Je demande au SNUipp de me communiquer les informations professionnelles et de déroulement de carrière auxquels il aura accès et l'autorise à faire figurer ces informations dans les fichiers et traitements informatiques dans les conditions fixées par les articles 26 et 27 de la loi du 6/01/78. Cette autorisation est révoquée par moi-même dans les mêmes conditions que le droit d'accès en m'adressant au SNUipp.

J'ai bien noté qu'une attestation fiscale correspondant à ma cotisation versée pour l'année scolaire en cours (donnant lieu à une réduction de 66 % de l'impôt sur le revenu) me parviendra avant la déclaration des revenus 2012 (avril-mai 2013).

☐ Je souhaite que mon adhésion au SNUipp soit reconduite d'une année sur l'autre et j'opte pour le prélèvement automatique avec tacite reconduction.

☐ Je souhaite renouveler volontairement mon adhésion chaque année

À	Le	Signature :
------------------------	-------------------------	----------------------------------

P.E.G.C

Classe normale		Hors classe		classe excpt.	
ech.	cotis.	ech.	cotis.	ech.	cotis.
8	138€	1	141 €	1	186 €
9	145 €	2	148 €	2	200 €
10	153 €	3	156 €	3	210 €
11	162 €	4	164 €	4	223 €
		5	186 €	5	235 €
		6	199 €		

Retraités

pension < 1300 €	90 €
de 1300 à 1500 €	99 €
de 1500 à 1700 €	115 €
de 1700 à 1900 €	125 €
De 1900 à 2100 €	139 €
> à 2100	149 €

Prof. des Ecoles

Echelon	cotisation
3	123 €
4	130 €
5	136 €
6	145 €
7	153 €
8	163 €
9	174 €
10	187 €
11	200 €
Hors- classe	
5	211 €
6	224 €
7	236 €

Stagiaires

M1	33,50 €
M2	33,50 €

Instituteurs

Echelon	cotisation
7	126 €
8	133 €
9	140 €
10	147 €
11	160 €

☐ Temps partiel 50 %

(Demi-cotisation avec un minimum de 91 €)

☐ Temps partiel autre quotité

(cotisation au pro-rata de la quotité)

Majorations

À ajouter au montant de votre cotisation en fonction de votre situation.

Majoration indiciaire	Majoration de la cotisation
I.M.F ou directeur 2 ^{ème} groupe	6 €
Directeur 3 ^{ème} groupe ou coordonnateur ZEP	10 €
Directeur 4 ^{ème} groupe	13 €
Directeur adjoint SEGPA	16 €